



Achat d'un pc sur site Dell

Par **Diesel**, le **12/01/2011** à **09:27**

Bonjour,

Durant l'été 2009 (Juillet), j'ai fait l'acquisition d'un PC, commandé sur le site dell.fr.

Mon problème concerne le paiement de cette ordinateur.

J'ai passé commande par téléphone, laquelle j'ai réglé immédiatement avec la vendeuse en lui donnant les informations de ma carte bleu. Par la suite, je reçois donc l'ordinateur, les jours passent et je remarque que je n'ai pas été prélevé.

Au bout d'un mois je reçois un appel, c'était un vendeur de chez dell qui souhaitais que je règle ma facture comme j'avais garder l'argent ca me posais pas de problème je lui ai donc re-donné mes coordonnés bancaire mais toujours aucune action sur mon compte.

C'est un peu vague maintenant, mais donc j'ai reçu encore un appel de leur part trois ou quatre mois après, toujours pour régler cette facture, je leur ai re-re-donné mes coordonnés mais toujours pas de prélèvement.

Un autre appel à donc suivie (facile 6 mois plus tard) et la j'ai dit stop, je lui ai expliqué la situation et j'ai demandé à être contacté pas un responsable pour qu'il m'explique le pourquoi du comment.

Arrive de la cerise sur le gâteau, j'ai reçu un email hier (Retard de règlement: premier rappel) alors un peu surpris car j'ai jamais refusé de régler m'a facture

(sauf la quatrième fois ou j'ai demander une explication) et part conséquent j'aurais voulu savoir quels étais mes droits ?

Merci à l'avance.

Par **Domil**, le **12/01/2011** à **11:17**

Envoyez un chèque en LRAR

Par **Diesel**, le **12/01/2011** à **11:31**

Merci d'avoir répondu.

De toute façon maintenant ils ne veulent plus que je paye par carte.

La question que j'aurai du poser c'est plutôt est ce que je peut me défendre au point de vue de la garanti de ordinateur qui maintenant est passé ainsi que dans le but d'avoir un geste commerciale de leur part suite à ces nombreuses erreur au manque de communication dont j'ai été l'objet...

Par **Domil**, le **12/01/2011** à **12:39**

Quel rapport entre la garantie commerciale du bien acheté et le paiement du bien ?

Par **Diesel**, le **12/01/2011** à **13:20**

J'ai eu dell au téléphone et je leur ai demandé de reporter la garanti sur l'ordinateur (qui est terminé normalement) une fois que j'aurais réglé la facture en signe de geste commercial.

Par **Domil**, le **12/01/2011** à **13:25**

Parce que vous n'avez pas reçu la machine ?

Par **Diesel**, le **12/01/2011** à **13:38**

Si je l'ai reçu il y a un an et demi et il commence à avoir des problème justement

Par **Domil**, le **12/01/2011** à **14:57**

Donc le paiement n'a aucun rapport avec la durée de la garantie.